



Liste des articles à se procurer en magasin

- 3 Bâtons de colle 40 gr. ☺
- 2 Cartables 1 pouce rigide
- 3 Crayons à mine noire HB
- 1 Étui à crayons en tissu assez grand pour contenir tout le matériel
- 1 Gomme à effacer blanche
- Ensemble de 20 marqueurs lavables mine moyenne ☺
- Ensemble de marqueurs lavables à pointe larges ☺
- Ensemble de crayons à tableau effaçable ☺
- 1 Marqueur permanent **noir** à pointe large préférablement ronde
- 1 Paire de ciseaux à bouts pointus pour les droitiers ou pour les gauchers
- Sac d'école assez grand pour apporter travaux et feuilles à la maison
S.V.P. évitez celui qui ferme avec un lacet.
- 1 Tablette de papier couleur cartonné
- 1 Sac d'épicerie réutilisable

Pour faciliter l'organisation de votre enfant, il est suggéré de se procurer :

- Couvre-tout en tissu à manches longues
- Paire d'espadrilles pour laisser à l'école (que l'enfant est capable de mettre seul)
- Petite couverture pour la détente
- Vêtements de rechange identifiés
- Colle blanche liquide

☺ : **Articles à renouveler durant l'année scolaire, s'il y a lieu.**

Montant à payer à l'école au moment de l'inscription

Imprimerie 25,00 \$
Total : 25,00 \$

SURVEILLANCE DES DÎNEURS 352,00 \$
(Seuls les enfants voyagés par autobus peuvent utiliser le service des dîneurs de l'école).

Il faut cependant aviser le secrétariat de l'école au mois d'août pour inscrire votre enfant à ce service.

À la fin du mois de février, nous remettons un reçu d'impôt pour les frais de surveillance du midi payés.

PRÉSCOLAIRE 5 ans

Paiement des frais scolaires par carte débit ou crédit

Le mode de paiement par internet est une alternative idéale, ce qui évite l'attente ainsi que les rassemblements. Cependant, le 13 et 14 août 2024, de 8 h 30 à 15 h 30, vous pourrez vous présenter à l'école Le Prélude pour payer les frais chargés aux parents. Nous acceptons les paiements par carte de débit et crédit ainsi qu'en argent comptant.

Calendrier de l'entrée progressive

Dans la semaine du 5 août 2024, les parents des élèves du préscolaire recevront une lettre leur indiquant si leur enfant fait partie du groupe A ou B et le déroulement de la rentrée.

| | |
|----------------------------|-----------------------------------|
| Mardi 27 août : | Groupe A (toute la journée) |
| Mercredi 28 août : | Groupe B (toute la journée) |
| Jeudi 29 août : | Groupe A (toute la journée) |
| Vendredi 30 août : | Groupe B (toute la journée) |
| Mardi 3 septembre : | Groupe complet (toute la journée) |

| | | |
|----------------------------------|----------------|-------------------|
| <u>HORAIRE RÉGULIER :</u> | Arrivée : | 8 h 22 |
| | Enseignement : | 8 h 30 à 11 h 35 |
| | Dîner : | 11 h 40 à 12 h 55 |
| | Arrivée : | 12 h 55 |
| | Enseignement : | 13 h 00 à 14 h 48 |

Concertation :

Il est à noter que le temps de concertation (½ journée par 10 jours) est reconduit pour l'année 2024-2025. À compter du 6 septembre 2024, à tous les jours « 8 » en après-midi, les élèves seront en congé. Veuillez noter que le service de garde est ouvert pour les élèves inscrits.

Transport scolaire

Pour les élèves qui ont droit au transport scolaire, vous devez aller sur le site du CSSRN au www.cssrn.gouv.qc.ca et cliquer sur l'onglet « transport scolaire » pour votre demande de laissez-passer. Vous aurez besoin du numéro de fiche de votre enfant et de votre code postal. Le site est disponible pour l'impression du laissez-passer vers le 20 août 2024.

Période des vacances :

Si vous avez besoin de renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec nous au (819) 762-8161, poste 7559. Veuillez prendre note que le secrétariat de l'école sera fermé du 5 juillet au 6 août 2024 inclusivement.

À inscrire à votre agenda :

- Assemblée générale annuelle : 23 septembre 2024
- Rencontre de parents pour fonctionnement de la classe : 22 août à 18 h 30.

Bonnes vacances !